



# Réunion CSAL FS du 23/11/2023 Compte-rendu

## Présents :

Direction : M. PESSAROSSO Directeur DDFIP Aude et président du CHS-CT, M BARES Directeur adjoint, Mme Calicharane assistante de prévention, Mme PICAULT, Mme AMIEL (en téléconférence)

OS : CGT : Nicolas CASTILLON titulaire, Annie GENDRON suppléante, Solidaires 3 présents, FO 3 présents.

\*\*\*\*\*

Après la lecture de liminaire, l'ensemble des représentations syndicales déplorent l'absence de tous les acteurs de prévention: médecin du travail, inspecteur santé-sécurité-travail et assistance sociale. Le directeur précise que certains ne se sentent pas concernés et d'autres ne sont pas disponibles.

Concernant la possibilité d'entretien avec le délégué du directeur général venu pour l'inauguration de la rénovation de la cité administrative, le directeur répond que la demande d'audience auprès du délégué a été formulée trop tardivement. Pour rappel, cette demande d'entretien a été envoyée 1h après avoir reçu l'invitation et avoir pris connaissance de son arrivée. **Autant dire que le délégué ne voulait tout simplement pas voir les représentants des agents, il était bien là pour les photos et la presse.**

**Dans la réunion, le ddfip n'a donné aucune nouvelle des suppressions d'emplois dans les services de l'Aude.**

## I Suivi des engagements pris en CSAL/FS

Suite au recensement des fauteuils pour les télétravailleurs, 18 ont été distribués et une liste d'attente a été mise en place afin de satisfaire les agents (environ 12) qui en auraient demandé. Dans certains services, le mobilier doit être changé. Il est déjà prévu que les agents visés par ces changements pourront partir avec leur mobilier usagé (fauteuil).

Sur le sujet d'une convention avec le médecin de la fonction publique territoriale, la demande a été lancée et le sujet est en cours afin d'assurer a minima les visites obligatoires annuelles.

Le catalogue des formations CSAL/FS va être envoyé à

tous les agents du département en début d'année.

En ce qui concerne les vélos électriques, la direction locale a demandé à la DG l'autorisation d'étendre la possibilité d'utilisation de ses vélos à l'usage domicile travail au moins sur la pause méridienne. Actuellement ces vélos sont beaucoup trop peu utilisés.

Des exercices incendie seront réalisés sur tous les sites du département d'ici la fin de l'année 2023.

## II Vote du budget 2023, (en novembre 2023 !!!)

Afin de finaliser le budget 2023, l'assistante de prévention nous présente un devis concernant l'achat de souris ergonomiques ainsi que de tapis de souris, l'achat de lampadaires ayant déjà été validé par les OS.

Les bornes anti-moustique qui devront être installées sur le site de Sémard seront posées sur des dalles en béton dont l'installation sera prise en charge sur le budget de la Direction.

Le budget est voté en l'état, reste un reliquat de 4,06 euros pour l'année 2023.

Pour 2024, le directeur souhaite préparer l'exécution de ce budget le plus tôt possible et prévoir des actions dès début 2024. Le budget tombant en avril/mars de chaque année, les crédits ne peuvent pas être engagés avant, mais les actions peuvent être prévues en amont. La direction montre sa volonté d'anticiper et d'avancer le calendrier d'exécution budgétaire.

## III Vote du règlement intérieur CSAL FS

Les OS font un certain nombre de propositions de modification de ce règlement intérieur. Le directeur précise alors que toutes ces modifications vont remonter à la Direction générale, et feront l'objet d'une circulaire mais ne seront pas intégrées au règlement intérieur. Ce règlement intérieur sera également proposé et présenté en CSAL.

Les syndicats regrettent que la Direction ne fasse aucun commentaire sur les modifications proposées à ce règlement intérieur. La Direction répond qu'elle n'a aucun avis sur les modifications

proposées.

#### IV Étude du registre, santé, sécurité, travail

Le registre de santé sécurité au travail est passé en revue, il est alors mis en avant des difficultés dans un service pour lequel les OS proposent une visite de site, ce que la Direction accepte.

#### V Questions diverses

- les agents de la cité administrative se plaignent de la température trop basse dans leur bureau, surtout au-dessus du parking aérien. La direction précise que des techniciens sont actuellement sur place en vue de réaliser des expertises.

- Concernant la maintenance des fontaines à eau, sur tous les sites, l'assistante de prévention se renseigne.

- Sur le site de Carcassonne Cité, une nouvelle salle syndicale nous est attribuée, les OS font alors remarquer que le sol et les murs sont extrêmement sales et demandent un nettoyage complet de cette salle avant de s'y installer. Rappelons que les OS étaient reléguées à la Cité administrative dans un autre bâtiment que celui de la DDFIP11 dans un ancien garage. Rappelons également que la salle syndicale sera toujours ouverte à tous 24h 24h, qu'elle sera comme il se doit un lieu de retrait, de refuge pour les agents qui en ont besoin.

- Concernant le projet d'un nouveau parking proche de la cité administrative, à la place des anciens bâtiments EDF (voir article de presse sur notre site), la Direction précise qu'elle reste attentive à toute évolution sur le sujet et entend bien demander à la mairie l'octroi de places à tarif préférentiel pour les agents de la cité administrative. Les agents de Carcassonne veulent pouvoir se garer à proximité de

leur lieu de travail ! Les revendications générales peuvent être des places réservées gratuites proches de la cité administrative et proches du cdc, des solutions pour tous les agents présents sur site, la priorité à ceux qui pointent devant ceux qui ne pointent pas pour l'accès à ces places proches. Suite à l'hmi de Carcassonne en septembre et encore la dernière au CDC (octobre), les agents ont exprimé d'eux mêmes le souhait d'une action sur le sujet de pouvoir se garer à proximité du CDC et de la Cité.

- Concernant la prime GMBI, celle-ci devrait être attribuée aux agents des SIP (assiette et recouvrement), CDC et SDIF, elle est gérée au niveau national. Il n'y a, a priori pas de possibilité d'exclure des agents d'un service. La CGT fait remarquer que les agents des SIE ont également été impactés directement par l'application GMBI (SCI, espace professionnel) mais ne percevront aucune prime. La Direction assure qu'elle a fait remonter cela à la Direction générale. Rappelons que cette prime est pour l'instant le seul résultat des négociations en cours sur nos rémunérations DGFIP. Il est vrai que les résultats de la grève du 13 octobre n'ont pas été à la hauteur à la DGFIP. L'autre résultat des négociations est sur l'augmentation des postes de promotions (concours, LA, tableaux...).

La séance est levée à 13h.

Pour le CHS-CT, Nicolas Castillon et Annie Gendron

**Notre courriel :**

[cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr)

